

nement, il ferait motion que les entrées des journaux relativement aux plaintes contre le procureur-général, et le rapport du comité de l'an dernier sur ces plaintes, soient lus. Il est peut-être remarquable que dans cette affaire, ainsi que dans celle de M. CHRISTIE, ce sont des membres nouveaux qui prennent les devans. On serait porté à croire que ces messieurs ne font ces demandes de lecture que pour se mettre au fait de ce qui s'est passé dans la précédente chambre d'assemblée ; mais l'explication donnée par M. THIBAudeau, après sa première motion, semble faire voir le contraire, du moins pour ce qui le regarde.

Nous publions (principalement d'après le *Mercury*), les discussions qu'a occasionnées cette première motion de M. THIBAudeau. Nous ne donnerons nos remarques sur toute l'affaire de M. CHRISTIE, qu'après avoir vu les débats qui ont immédiatement précédé son expulsion.

D'après les dernières nouvelles de Québec, son Excellence le Gouverneur en Chef était convalescent.

Les vers suivants publiés dans la Gazette de Québec de Lundi, nous ont paru mériter d'être transcrits ?

SUR L'AIR " *Moi t'oublier* "

Tout bienfaisant ! Retraite hospitalière !
 Hélas ! comment pourrais-je t'oublier. . . .
 Tu fus pour moi, dans un temps de misère,
 L'unique asile ou je pusse habiter ! . . .

Presqu'étranger dans ma ville natale,
 Je m'enfuyais : fugitif, vagabond,
 Tu m'accueillis ; tu me fus libérale ;
 Ton souvenir en mon âme est profond !

O Sympathie ! anime mon semblable ! . . .
 Règne en tout lieu ; pénètre tous les cœurs :
 Céleste don ! trésor inestimable ! . . .
 Dans notre exil, adoucis nos malheurs.